Saint-Bonnet-près-Riom

Au cœur du pays brayaud

Le Petit Brayaud

Bulletin Municipal de Saint-Bonnet-près-Riom

numéro 4, Avril 2022

De nouveaux aménagements pour tous

SOMMAIRE

Mot du maire 3

Vie communale 4-17

Environnement et mobilité 18-20

Vie sportive 21-25

Vie culturelle 26-27

Intergénérationnel et solidarité 28-29

Parole à nos associations 30-35

PERMANENCES DES ÉLUS

Monsieur le Maire : Tous les samedis du mois sur rendez-vous

Bernard GAILLOT : 1er samedi du mois

Aline FAURE : 2ème samedi du mois

Thierry BAILLARGEAT : 3ème samedi du mois

Véronique DE MARCHI : 4ème samedi du mois

Antonio MARQUES : 5ème samedi du mois

Billet du Maire et de la Majorité Municipale
NOTRE ACTION, NOS PROJETS

La crise sanitaire semble toucher à sa fin, l'actualité est dominée par la guerre, terrible menée par la Russie contre l'Ukraine dont les images diffusées par les médias font froid dans le dos. Tout en espérant que la diplomatie permettra très vite de trouver une solution de paix, la solidarité s'organise. La municipalité et le CCAS ont organisé deux jours de collecte de produits d'hygiène et symboliquement un drapeau ukrainien a été installé au fronton de notre Mairie.

Toutes nos pensées vont au peuple ukrainien dont nous avons une représentante sur la commune qui nous aide à apporter notre pierre à la solidarité nationale.

Ce Petit Brayaud n°4 est pour tous l'occasion de constater que la vie a repris après période marquée par la Covid-19. Les clubs, les associations ont renoué avec leurs activités sportives ou culturelles à la satisfaction des jeunes et des moins jeunes.

Parmi nos récentes réalisations, le city park est achevé et rencontre déjà un vif succès auprès de notre jeunesse.

Cette année 2022 verra un certain nombre de projets seront entrepris cette année, après une période d'analyses et d'études. Des caméras de vidéo-protection seront installées afin de conforter la tranquillité au sein de notre village. Des travaux de réfection de voiries seront réalisés sur la rue du 4 Septembre, la rue Gambetta et la partie de l'avenue de Châtel allant du feu au groupe scolaire pour laquelle, il était urgent de sécuriser la circulation des parents accompagnant leurs enfants à l'école. Une deuxième tranche de travaux de la route d'Orléans, en collaboration avec la Ville de Riom sera réalisée cette année.
Les travaux de réaménagement de la Place de la République, destinés à améliorer la circulation des piétons, à favoriser nos commerces et à apporter plus de convivialité débuteront très bientôt.

L'acquisition des bâtiments Roux avenue de Châtel permettra à nos employés de bénéficier de locaux fonctionnels et surtout conformes aux normes d'hygiène et sécurité. L'achat de la grange Levadoux était nécessaire à l'extension de la mairie. Enfin, nous allons acquérir les anciens abattoirs, au bord du Sardon en vue de faire dans les prochaines années une salle d'activités intergénérationnelles. Des opérations environnementales seront aussi réalisées afin d'améliorer encore la qualité de vie dans notre village.

Nous allons constituer une ou deux équipes de bénévoles qui aideront nos agents à leurs travaux d'entretien de la commune.

Ainsi, c'est dans cet esprit ambitieux et solidaire que la majorité municipale entend continuer d'œuvrer afin de mener à bien les projets pour lesquels elle a été élue.

Je ne terminerai pas cet édito sans avoir une pensée émue pour François Rollin, Maire de 1983 à 1989 qui nous a quittés le 23 Décembre 2021, je proposerai à un prochain Conseil Municipal de donner son nom à la salle des fêtes de notre commune.

Votre maire,
Denis ROUGEYRON

VIE COMMUNALE

EN BREF

APPEL AUX BENEVOLES

La majorité municipale souhaite faire appel à des bénévoles pour aider nos agents communaux dans les tâches d'entretien de la commune (propreté, désherbage, petit bricolage). Ces travaux pourraient se dérouler, chaque semaine, sur une demi journée.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître à la Mairie ou directement auprès de Claudine MADUBOT, conseillère municipale qui sera en charge de l'équipe ou des équipes de bénévoles.

Avec l'aide et la participation de ces femmes et de ces hommes, nous voulons améliorer ensemble le cadre de vie de notre commune.

TRAVAUX

PLACE LA RÉPUBLIQUE

A l'occasion du Conseil Municipal du mois d'octobre, les membres ont adopté le projet de travaux. Il consiste en l'amélioration des conditions d'utilisation de cet espace.

Actuellement, la place est ouverte à la circulation automobile, l'arrêt bus est régulièrement occupé, l'accès aux commerces est quasi impossible pour les fauteuils roulants. Depuis son installation la fontaine n'a jamais été réellement en service. Le bloc abri bus/banc, en position centrale occupe une surface trop importante et ferme l'espace.

Par des aménagements mineurs, et sans remettre en cause les réalisations précédentes, nous souhaitons adapter l'espace aux besoins actuels et améliorer son esthétique.

La place sera rendue aux piétons. L'accès des véhicules riverains sera préservé, par l'équipement de bornes automatiques à télécommande. L'ensemble arrêt de bus retrouvera son emplacement initial quelques mètres en amont. L'espace ainsi libéré sera réservé au stationnement minute, indispensable à l'activité des commerces.

Une circulation PMR (personne à mobilité réduite) praticable, sera matérialisée à partir de la place de stationnement actuelle.

Vue perspective de principe. Le projet pouvant encore évoluer à la marge notamment pour l'implantation de la terrasse du Dahut

Le bar « Le Dahut » a remplacé la pharmacie dont les locaux étaient devenus trop exigus. Sur proposition de la commune et en accord avec l'exploitant, une nouvelle terrasse recentrée sur l'espace permettra de mieux profiter de l'extérieur.
Enfin, en continuité avec les décisions de la précédente municipalité, une œuvre réalisée par un artiste local sera installée en lieu et place de la fontaine. De parti volontairement contemporain, elle sera taillée dans la pierre de Volvic matériau emblématique de notre patrimoine local. L'ensemble de ces travaux sont cofinancés par le plan de relance régional et l'État à hauteur de plus de 75%.

Maquette de l'œuvre vue dans la salle d'exposition des ateliers Courtadon (la table support n'est pas concernée)

ECOLE

A la demande de l'équipe pédagogique précédente, confirmée par le chef d'établissement, les enseignants de maternelle avaient souhaité étendre l'espace, en couvrant le patio. Cette mesure avait pour but d'augmenter l'espace dédié aux petits et améliorer le confort en matière de prise repas et sieste.

Après inscription au budget 2021, une équipe de maîtrise d'œuvre (architecte et bureau d'étude) avait été désignée.

Cette construction initialement prévue en matériaux de construction naturels et largement subventionnée est abandonnée. En effet, la nouvelle équipe pédagogique lui préfère la rénovation de la cour.

Respectueux de cette décision, dans le souci de concertation et considérant que les utilisateurs des lieux sont plus à même d'identifier leurs besoins, la rénovation de la cour sera donc prévue au budget 2022.

VOIRIE

ROUTE D'ORLÉANS

Cette ancienne voirie d'accès à Riom s'est fortement dégradée au fil des années. En concertation avec la commune de Riom, le tronçon commun sera rénové cette année pour une longueur de 587 ml et 71 000 €. La participation pour notre commune s'élève à 35 500€.

La partie restante de 450 ml pour un coût estimé à 56 000 € est déjà programmée pour notre budget de 2023.
Dans l'attente le service municipal assurera au mieux sa maintenance. Nous recommandons aux usagés d'adapter la vitesse de leur véhicule et de prioriser l'utilisation de la route départementale.

VOIRIE

RUES 4 SEPTEMBRE, GAMBETTA, VERCINGÉTORIX ET DU 8 MAI

Conformément à notre programme de campagne, dès début 2021, nous avons lancé l'étude technique pour réaliser cet ensemble de voiries particulièrement dégradé. Le cabinet Bisio est en charge de la réalisation technique de ce projet. Cependant, la commune n'est pas seule dans une telle opération. Il faut associer les concessionnaires pour les réseaux : eau potable, assainissement séparatif eaux pluviales / eaux usées, gaz, électricité, télécommunications, éclairage public.
Les commissions municipales de sécurité, d'environnement et mobilité sont également concernées et associées.

En matière d'assainissement, nous avons pris le parti de séparer les deux réseaux. Ce principe bien que plus onéreux garantit un meilleur fonctionnement de la station d'épuration. Un effluent plus concentré assure de meilleurs rendements de traitement de l'eau avant qu'elle ne soit rejetée en milieu naturel. Il évite également les surcharges en cas d'orage et les débordements intempestifs.

Les études projet sont aujourd'hui terminées.

La première tranche de travaux concernera les rues du 4 septembre, Gambetta et une partie de la rue Jean Moulin. Elle commencera par les réseaux d'assainissement et réseaux divers fin 2022. La réfection des chaussées interviendra en suivant.

Préalablement, il est prévu de réunir les riverains concernés, rencontre nécessaire à la concertation et présentation du projet. A cette occasion, chacun pourra en prendre connaissance, apporter remarques et observations.

AVENUE DE CHÂTEL-GUYON

Des travaux sont prévus le deuxième semestre de cette année sur la portion qui va des feux tricolores au groupe scolaire.

Ces travaux comprendront la réfection du revêtement ainsi que des aménagements destinés à améliorer le cheminement des piétons, la sécurité ainsi que le respect des limitations de vitesse.

Ce projet se fera conjointement avec le département puisqu'il s'agit d'une route départementale.
Une réunion d'information aux riverains aura lieu en amont afin de prévoir au mieux les aménagements.

URBANISME

PLUI

Le point sur l'avancement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal :

A titre de rappel, ce plan rassemble les différentes règles nationales et locales en matière de droit des sols et de construction. Il est adapté aux 31 communes constituant la communauté d'agglomération de RLV (Riom Limagne et Volcans).

Les différentes lois promulguées par les précédents gouvernements, notamment les « Grenelles 1&2 » en matière d'écologie et de protection de l'environnement, ont pour effet de limiter la consommation de terres vierges pour la construction.

Pour la communauté de RLV et les dix années à venir, il est prévu la diminution des consommations des sols naturels par moitié.

Ce projet présenté aux administrés en février dernier sous forme d'exposition a pu montrer l'importance des enjeux et conséquences pour les propriétaires.

ENQUÊTE PUBLIQUE
Le projet de PLUi sera soumis à la population à l'occasion d'une enquête publique prévue à partir du 1er juin prochain jusqu'au 11 juillet. Sachant qu'il ne sera pas possible d'affecter un commissaire à toutes les communes de RLV, question de planning et de coût, les permanences du commissaire enquêteur se tiendront dans des communes sélectionnées. Pour Saint-Bonnet chacun devra se rendre à Riom (service urbanisme) Châtel-Guyon ou Marsat par exemple. Vous aurez également la possibilité de faire part de vos remarques de façon dématérialisée en se rendant sur le site de RLV Urbanisme.

Si vous êtes propriétaire de terrains prévus à la construction, ne manquez pas de rencontrer le commissaire enquêteur, et faites inscrire sur le registre vos doléances, remarques ou autres observations.

Le PLU de notre commune actuellement en vigueur deviendra intercommunal à compter du début d'année 2023.

VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

Depuis le début d'année, il est possible de déposer les documents d'urbanisme en ligne directement sur le site de RLV en quelques clics. Ce guichet numérique vous permet d'adresser vos demandes d'urbanisme en ligne et de suivre leurs avancements.

- Un service en ligne 7 jours/ 7 et 24h/ 24.
- Des échanges simplifiés avec l'administration.
- Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer plusieurs documents en multiples exemplaires.

Pour accéder au site c'est simple il suffit de vous connecter sur le site de RLV :
www.rlv.eu ou sur https://sig.rlv.ru/guichet -unique

La dématérialisation reste la solution à privilégier. Il reste possible de déposer ses demandes d'urbanisme sur format papier.

Votre commune reste votre interlocuteur privilégié elle peut vous accompagner tout au long de la procédure.

Permanence adjoint à l'urbanisme tous les troisièmes samedis du mois de 9h à 12h
Permanence conseiller délégué à l'urbanisme tous les samedis 9h à 12h

A LA MÉMOIRE DE NOS HÉROS

« Souvenons-nous de cette période terrible en France, la Seconde Guerre Mondiale, et plus précisément le massacre qui s'est déroulé au lieu-dit "Creux du rocher" à Saint-Bonnet-près-Riom, massacre qui a entraîné la mort de mon arrière-grand-oncle, Vitalis Jablonski, à l'âge de 18 ans, résistant du Corps Franc des Truands, connu sous le pseudonyme de "Magne".

Après de nombreuses recherches sur internet, dans mes archives familiales, les témoignages recueillis lors des commémorations auxquelles j'ai eu l'honneur d'assister, et grâce aux élus de la mairie de Saint-Bonnet-près-Riom qui m'ont donné accès aux documents conservés, j'ai pu reconstituer cet événement tragique :

Le 16 août 1944, vers 11 h, un groupe de résistants du Corps Franc des Truands, dont faisait partie Vitalis, entre dans Saint-Bonnet-près-Riom avec deux véhicules Peugeot 402, drapeaux au vent. Trente minutes plus tard, des Allemands arrivent par la nationale 9. Le feu est ouvert du côté des résistants.
Malheureusement, les Allemands étaient nettement plus nombreux : environ vingt Panzerspähwagen (véhicules blindés accommodés d'automitrailleuses).
Les résistants ont essayé de se cacher derrière des buissons mais ils furent vite encerclés.

Ce massacre aura fait neuf tués dans le groupe du Corps Franc des Truands : Chevalier Henri (30 ans), Gendron François (24 ans), Coulon Henri (17 ans), Godefroy Jean (24 ans), Hochard William (31 ans), Lafont Albret (24 ans), Marguerit Raymond (25 ans), Raymond Marcel (20 ans), Jablonski Vitalis (18 ans).
Ainsi qu'un agriculteur qui travaillait dans son champ, Michel Servol, âgé de 34 ans.

Trois résistants ont survécu à cette embuscade.

Par la suite, les corps seront amenés à la Maison du Peuple où les jeunes du village ont procédé à une toilette des visages pour qu'ils soient photographiés et reconnus par les familles.
La nuit, les neufs combattants seront veillés par deux abbés : l'Abbé Debicki et l'Abbé Bonnet Jaffeux.

Le lendemain matin, très tôt, des jeunes ont creusé une fosse commune dans le cimetière de Saint-Bonnet-près-Riom où les corps ont été déposés après qu'une messe ait été dite, sans passer par l'église par crainte de représailles.

Je n'ai pas connu mon arrière-grand-oncle Vitalis mais son histoire, et celle de ses

compagnons m'a fortement bouleversée avec de nombreuses émotions, durant ces quatre années plongée dans les archives.
Les recherches terminées sur ce héros emblématique de ma famille, je suis fière d'honorer sa mémoire et de le faire "revivre" en se souvenant de sa bravoure et de son engagement pour notre pays.

Aujourd'hui, nous avons un devoir : transmettre notre histoire pour ne pas reproduire et se souvenir d'où l'on vient. »

Lucie PIGOIS

Saint-Bonnet

Le plus dur reste à venir. Le 16 août 1944, une section de Truands, commandée par « Benoît » et « Spada », décide d'entreprendre une action contre les convois allemands qui circulent sur la RN9. Près du carrefour entre la route de Saint-Bonnet (RN143) et la RN9, à la sortie nord de Riom, les Truands laissent dans un chemin leurs deux véhicules, une camionnette et une voiture légère transformée en automitrailleuse. Les Truands s'échelonnent sur 50 mètres le long de la nationale. « Benoît » et « Durin » interrogent un paysan sur les passages des convois.

Soudain, une colonne allemande arrive sur la route. « Durin », le plus exposé, se jette dans un buisson et ouvre immédiatement le feu sur le premier véhicule allemand, « Benoît » fait de même mais ils sont touchés simultanément par des rafales de mitrailleuses. Une automitrailleuse d'origine française Panhard 178, transportant des hommes sur son capot et ses ailes, précède cet important convoi.

Les Truands viennent de tomber sur un trop gros morceau pour eux, un groupement composé de vingt camions chargés d'hommes en armes. Les voici confrontés de nouveau au 1 000e régiment de sécurité.

Malgré leur infériorité numérique, les Truands disposés en arrière ne décrochent pas et ouvrent le feu à leur tour. Très rapidement les Allemands encerclent ce nid de résistance et, après quelques minutes de combat, dix Truands sont tués : le capitaine François Gendron (« Benoît »), Marcel Raymond (« Marc »), Raymond Margerit (« Spada »), Albert Lafont (« Bébert »), Vitalis Jablonski (« Magne »), Henri Colon (« Lapin »), Jean Godefroy (« Julot »), Henri Chevalier

Raymond Margerit, « Spada »

Jean Godefroy, « Julot »

Extraits de « le corps franc des truands »

(« Durin »), William Hochard (« Williams ») et Michel Cervol. L'embuscade a échoué et le prix payé est très élevé.

Trois Truands, dont René Vernaire « Lelong » et Damien Recio « Léon », s'échappent et récupèrent la voiture légère ; mais coupés du reste du corps franc, ils rejoignent les FTP.

Enfin, un Truand blessé est capturé par les Allemands : il s'agit de Lucien Foncel dit « Bob ».

Victoire oblige, le JMO du 588e EMLP signale le « contact avec les terroristes », à 4 kilomètres de Riom, pour le convoi de ravitaillement Clermont-Ferrand/Montluçon. Le paysan témoin de l'accrochage déclarera plus tard que les Allemands ont récupéré la camionnette et qu'il a vu soigner trois blessés allemands sur place. Il ajoute qu'une ambulance a chargé quatre autres allemands blessés plus gravement.

LE PORTRAIT...

Cette rubrique de votre bulletin municipal a pour objectif de mettre en avant un artisan ou commerçant et un habitant de notre commune.

HABITANT

Un Brayaud, membre des sapeurs-pompiers de Saint-Bonnet nous raconte une expérience riche en aide humanitaire. Un beau témoignage de solidarité et de courage dans un contexte difficile.

MON PARCOURS

«Je m'appelle Florian Beauvivre et je suis docteur en pharmacie. J'exerce à Issoire dans une officine que j'ai acquise en 2018. Cela fait 5 ans que j'habite à St Bonnet. J'ai intégré les pompiers en fin d'année 2013 à St Germain l'Herm et je suis dans les effectifs de St Bonnet depuis 2020. Mon métier et les pompiers sont très liés, il faut être à l'écoute des autres pour apporter une aide. Apporter mes compétences sur le temps où je ne travaille pas, c'est quelque chose qui a du sens pour moi.

Quelles ont été les motivations de cet engagement ?

Notre chef de centre nous communique régulièrement toutes les informations liées à l'activité des pompiers et notamment en septembre, les demandes d'engagement pour des missions de soutien sanitaire en outre-mer. Je n'ai pas pu postuler pour la mission de début septembre. Pour la suivante, le mail de Nicolas Genillier nous est parvenu vers 10h un lundi matin. Il fallait donner une réponse pour midi. 2 petites heures de réflexion et j'envoie ma demande (pour ne pas avoir de regret). La mission comprenait au niveau national un recrutement de 10 personnes (dont 7 sapeurs ayant des capacités de vaccination contre la Covid). J'ai eu une réponse positive le mardi soir vers 21h pour un départ jeudi matin. Là, tout s'accélère, il y a une journée pour tout préparer au niveau personnel et au travail.

La suite, c'est jeudi 5h30 à la gare de Riom, découverte des membres de la mission à 11h et vol pour les Antilles à 14h. On arrive en Guadeloupe en fin d'après midi pour prendre la relève des équipes en place.

Quel était le contexte social et sanitaire aux Antilles ?

On a tous vu que la vaccination était un sujet délicat en outre-mer. Lorsque nous sommes arrivés en Guadeloupe, nous étions la 4e mission, la vague de l'épidémie était décroissante. La mobilité était réduite à 5km autour du domicile, la plage autorisée uniquement sur certaines heures, les restaurants étaient fermés, c'était un vrai confinement de la population. Lors de nos échanges avec le personnel qui venait de passer 15j sur

place, on a bien compris que le pic était passé. Les services médicaux sur place ont été complètement débordés. La population locale était très réticente à la vaccination.

Le scandale du chlordécone est très présent dans leur esprit. C'est un mélange de cette réticence, liée à une population dense et à de nombreuses pathologies à risque qui a notamment entraîné cette importante vague épidémique.

Comment s'est déroulée la mission ?

Pour notre mission, nous étions détachés dans 4 centres de vaccination (Basse-Terre, Baie-Mahault, Morne-à-l'Eau et Le Moule) où nous intervenions sur différents postes (vaccination, surveillance, enregistrement administratif). Nous avons également réalisé des missions en dehors de ces centres : de l'information à la Police Aux Frontières à l'aéroport de Pointe-à-Pitre, de la vaccination au commissariat central de Pointe-à-Pitre et diverses missions de logistique. Mais l'épidémie diminuant, il y avait moins de vaccinations. Dans les derniers jours, il fallait surtout préparer les équipes sur place au fait qu'il n'y aurait plus de pompiers de Métropole, nous étions la dernière mission.

Quel a été le bilan de cette expérience ?

Une grande fierté. J'ai ressenti beaucoup d'honneur et une grande responsabilité de fouler les pavés parisiens pour cet évènement tellement chargé d'histoire et de symboles.

Quelle a été la préparation mentale et physique ?

Dès le premier jour, l'aide que nous amenions était appréciée. Je l'ai vraiment ressenti lors des premières vaccinations, la population était réceptive à notre engagement à soutenir les équipes sur place qui étaient fatiguées. Notre arrivée a amené un surplus d'énergie. Je me suis senti utile pendant ces 17 jours passés en Guadeloupe. J'ai pu apporter mes compétences, mon savoir-faire de pharmacien en plus de celui de pompier dans notre groupe. C'était la première fois que je participais à une telle mission et cela m'a également permis de sentir la cohésion d'un groupe. Nous ne nous connaissions pas le 16 septembre et en quelques jours, la bienveillance de tout le monde nous a rendu amis. Nous nous sommes d'ailleurs tous retrouvés en Haute-Loire fin février et le tour de France pour se retrouver n'est pas fini. »

AMÉNAGEMENTS ET ENTRETIEN

HOMMAGE À GUY GATIGNOL

La disparition en plein conseil municipal de Guy GATIGNOL, conseiller d'opposition, a amené la municipalité à réfléchir sur l'hommage qui pourrait lui être rendu.
Une consultation avec la famille a permis de conclure à l'installation d'un banc proche de la mairie, institution chère à Guy.
L'esplanade de la mairie, grâce à l'action des employés communaux, a donc fait peau neuve avec l'implantation de pare-vues, de vasques fleuries, du banc, le tout agrémenté d'un éclairage tricolore sur un tapis en sable de Sermentizon du plus bel effet.

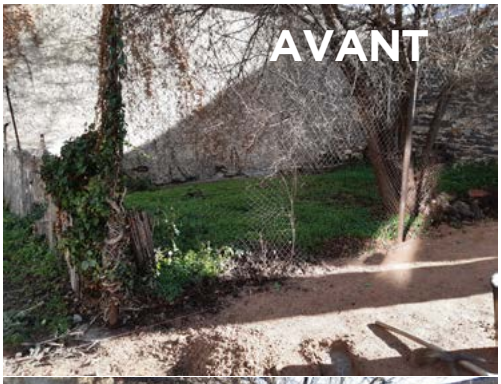

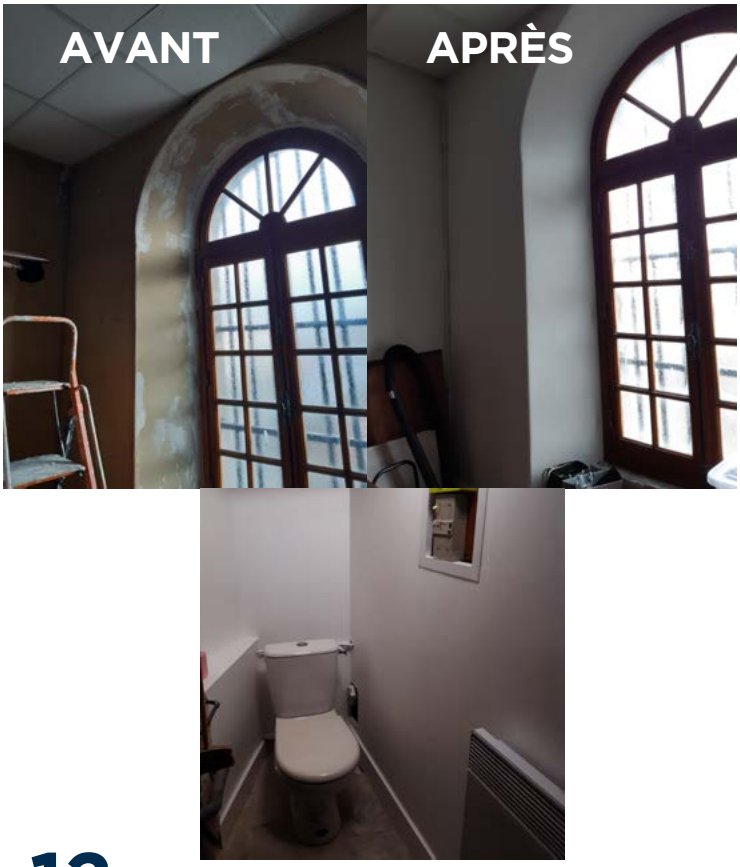

TRAVAUX DANS LA SACRISTIE DE L'ÉGLISE

La sacristie a connue une cure de jouvence comme elle n'en avait jamais connu jusqu'à lors.

En effet, du sol (réagréage et parquet flottant) au plafond (peinture claire des murs après rebouchage des défectuosités) la sacristie est méconnaissable.

De plus les wc, dans leur aspect d'origine, ont entièrement été réhabilités.

Nul doute que les utilisateurs apprécieront ces nouvelles conditions.

TERRAIN STABILISÉ DU COMPLEXE SPORTIF

Les clubs de football et de rugby locaux ont à leur disposition pour les entrainements un terrain stabilisé éclairé.

Si ce terrain est pratique surtout l'hiver lorsque les pelouses sont interdites pour les protéger, il présentait un réel danger lorsqu'il s'agissait d'un entrainement pour les enfants car le terrain jouxte une rue de la zone artisanale.

Le problème a été résolu par la pose sur son pourtour d'une clôture et son accès étant réalisé par un portillon permettant la récupération des ballons et par un portail facilitant le travail des employés communaux.

TERRAIN DE PÉTANQUE

Dans son désir de regrouper aux abords du stade PAUL BOSSE toutes les activités de loisirs et sportives, la municipalité a confié aux employés communaux la mission de créer un espace pour les pétanqueurs locaux.
Le lieu choisi était une friche située entre le terrain de football stabilisé et le terrain d'honneur du complexe sportif.
Une plantation d'arbres complète ce nouveau lieu de détente.

UN BANC POUR UNE PAUSE BIEN MÉRITÉE !

La nouvelle implantation de la pharmacie et des cabinets dentaire et infirmier a amené la municipalité à penser «acheminement».
Des passages piétons ont été créés pour faciliter les déplacements des habitants, des limitations de vitesse ont vu le jour, des flashs lumineux mis en place.
Une dernière innovation vient d'être réalisée : l'implantation à mi-parcours d'un banc permettant une pause bien méritée pour les courageux marcheurs qui ont décidé de se déplacer sainement.

JEUNESSE

UN LIEU DE CONVIVIALITÉ, DE LOISIRS, ET D'INITIATION AUX SPORTS POUR TOUS : DÉJÀ UN FRANC SUCCÈS !

En ce début d'année la commune vient de terminer l'installation comme promis d'un stade multisport appelé aussi « city park » permettant la pratique du football, basket, handball avec autour une piste pour courir, faire de l'initiation à l'athlétisme, au vélo, aux patins à roulettes et autres....

Sur le long du terrain en stabilisé un espace pétanque a été aménagé dernièrement avec un abri bois confectionné par un artisan de la commune.

Cet abri pourra être utilisé aussi bien par les amateurs de pétanque que par les utilisateurs de ces nouvelles installations ou les accompagnateurs.

Un sol en gazon synthétique sur le stade multisport.

L'un des points forts de ce sol est le confort qu'il assure à tous les usagers en réduisant drastiquement les risques de blessures que pourrait engendrer une chute. En plus, ce type de surface résiste aux changements de température et nécessite peu d'entretien comparé à un sol en enrobé.

Ce sol synthétique facilite aussi l'accès du terrain aux personnes à mobilité réduite et notamment aux personnes en fauteuil roulant ce qui n'est pas le cas avec un sol en béton.

Une porte spécifique côté voirie a été prévue pour faciliter l'accès aux PMR.

Quelques aménagements vont venir compléter ce lieu de détente et de loisirs avec notamment des plantations d'arbres, des bancs, et des racks à vélos avant l'inauguration prévue d'ici l'été.

FIGOT 2022 « KERMESSE MÉDIÉVALE » : PARI RÉUSSI !!!

Véritable succès, magnifique moment convivial et festif.

Les conscrits 2023 avec le soutien de leurs parents et la participation de la Compagnie Médiévale « Guilde Bonnetoise et Farfadets » ont su imaginer et organiser une soirée de Figot revisitée avec succès.

CONCOURS DE PÉTANQUE EN SALLE

La classe 2023 innove !
Une nouvelle animation à Saint-Bonnet qui mériterait d'être connue !

Samedi 5 mars 2022 les Conscrits ont fait preuve de fantaisie en proposant un concours de pétanque de boules molles à la salle des fêtes.
Avec buvette, frites gâteaux maison et bonne ambiance, les 24 équipes ainsi que leurs supporters ont savouré cette agréable et belle journée.

FINANCES

Le Conseil Municipal s'est réuni le 21 mars 2022 et a voté un compte administratif 2021. Il en ressort un résultat positif d'un montant de 151 328,88 €. Nous pouvons constater que notre CAF nette reste excédentaire et passe à 30 810 €.

Le taux d'épargne brute se situe à 15,5% contre une moyenne de 15,2% sur la communauté d'agglomération et un seuil d'alerte de 7%.

Notre capacité de désendettement s'établit à 6,69 ans contre une moyenne de territoire de 3,6 ans et un seuil d'alerte de 12 ans.

En 2021, nous avons œuvré dans un souci de rigueur budgétaire et de planification des investissements avec l'obtention de subventions pour co-financer des projets. Cette logique permet une situation financière de la commune très saine.

La commune de Saint-Bonnet-près-Riom a établi son budget 2022 en maintenant le cap fixé ; à savoir surveiller d'encore plus près les indicateurs financiers et veiller aux dispositifs de financement des projets d'investissement. La majorité a fait le choix de stabiliser la fiscalité locale sans hausse des taux. Les principaux projets retenus sont l'aménagement du secteur de Roucombatoux, la mise en séparatif des rues 4 Septembre et 8 Mai, l'achat d'un bâtiment pour le service technique, la réfection de la route d'Orléans, l'aménagement de la route de Châtel.

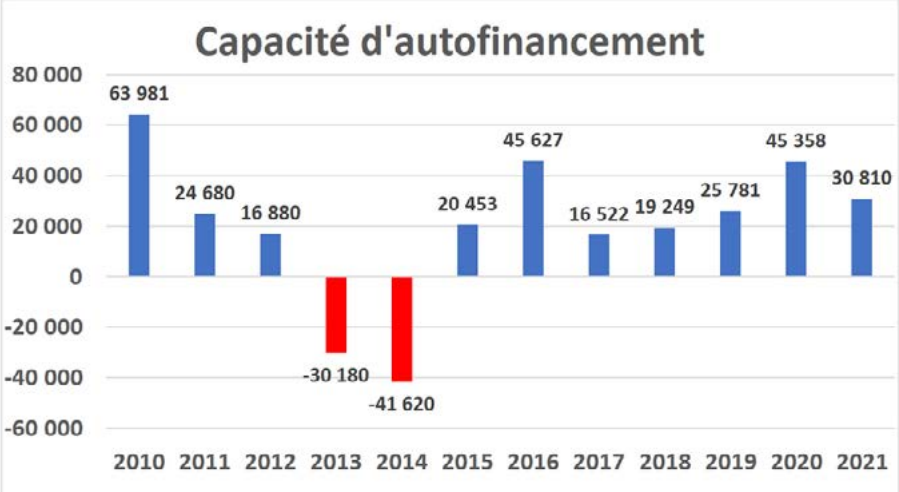

TRIBUNE LIBRE

Comme nous l'avions indiqué précédemment, **une association de soutien aux élus de l'opposition** a vu le jour en fin d'année : **l'Avenir Brayaud**. Le bureau se compose de : Pascal Gaillard, **Président** ; Jacqueline Bastide, **vice-présidente** ; Stéphane Bessède, **secrétaire** ; Sandra Gaillard, **secrétaire-adjointe** ; Florence Mazière, **trésorière** et Guillaume Chabat, **trésorier adjoint.**

Son **action** envers les habitants de la commune est de les **informer**, **d'analyser** l'action municipale **en proposant des alternatives** en cas de désaccord, de **bâtir ensemble** un projet d'avenir Brayaud (concertation, écoute, débat). Ce dernier sera plutôt **axé sur les besoins réels que déterminé par les subventions les plus alléchantes**. Les actions et les modalités pour **rejoindre l'association** vous seront communiquées prochainement.

Au 31/12/21, **Gérard Lévy,** pour des raisons personnelles et d'incompréhension de la gestion de la majorité, a mis fin à son mandat d'élu. **Nous le remercions pour son implication**, **toujours pertinente et active, à nos côtés.** Il poursuit son investissement citoyen en transmettant ses idées et ses compétences à l'association. **Christophe Gouttebaron** poursuit le mandat de Gérard.

Concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : l**a majorité n'a pas souhaité élargir la concertation** avec les citoyens, qui pour certains ont vu leurs terrains passer **de zone constructible en terrain agricole**. C'est une des **raisons** pour lesquelles nous avons **voté contre** la proposition actuelle.

Lorrène Sarazin - Jean-Marc Rollin
- Christophe Gouttebaron

« INCIVILITÉS » ! ... VOUS AVEZ DIT « INCIVILITÉS » ?

Bonjour, je m'appelle CHOUPETTE, je suis une petite chienne de Saint-Bonnet, j'y suis bien car mes maîtres me laissent tout faire ; je me promène seule dans le village ou quand je suis avec eux... sans laisse ; c'est génial, je peux faire peur à qui je veux.
Je rencontre souvent MÉDOR avec qui je fais quelques bêtises (mes maîtres sont d'accord) mais le plus marrant c'est faire caca partout surtout où la municipalité a installé des distributeurs de sacs à crottes... Le meilleur coin c'est devant la fresque vers la mairie, c'est l'endroit préféré de mes maîtres !

Bonjour, je suis Brayaud, je me promène beaucoup dans mon village de Saint-Bonnet et étonnamment je rencontre de plus en plus de chiens non tenus en laisse ; c'est désagréable et me fait un peu peur.
Je suis allé admirer la fresque, vous savez celle vers la mairie, et en m'approchant j'ai glissé sur un excrément de toutou, heureusement en reculant j'ai pu en éviter un deuxième.
Mais que fait la mairie ? Ah si pardon, elle a bien installé des distributeurs de sacs canins alors ce sont les maîtres les imbéciles.

LES BERGES DU SARDON, UN ENDROIT À PRÉSERVER !

Une chute d'arbre dans le Sardon a créé récemment ce que l'on appelle un embâcle, à savoir un barrage dans le lit de celui-ci, comme le montre la photo.
La Direction Départementale des Territoires nous a fait parvenir à ce sujet les articles de loi qui s'y affairent à savoir :
«L'entretien régulier des cours d'eau non domaniaux incombe aux riverains, qui sont propriétaires des berges et du lit, jusqu'à la moitié du cours d'eau (article L.215-14 du code de l'environnement)».

L'objectif de cet entretien est de prévenir les inondations, ainsi que de prendre toutes les dispositions pour assurer le libre écoulement naturel des eaux et maintenir une végétation rivulaire en bon état.

Le code de l'environnement oblige le propriétaire riverain à un entretien régulier qui consiste en l'élagage et le recepage de la végétation arborée, ainsi que l'enlèvement des embâcles et débris (flottants ou non), afin de maintenir les écoulements naturels des eaux ,assurer la bonne tenue des berges et préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques (article L.215-14 du code de l'environnement).

L'article L.215-16 du code de l'environnement stipule que si le propriétaire ne s'acquitte pas de l'obligation d'entretien régulier qui lui est faite par l'article L.215-14, la commune, le groupement de communes ou le syndicat compétent, après une mise en demeure restée infructueuse à l'issue d'un délai déterminé, dans laquelle sont rappelées les dispositions de l'article L.435-5, peut y pourvoir d'office à la charge de l'intéressé.

RLV a édité un Guide d'entretien des rivières, à destination des propriétaires riverains de cours d'eau. Ce guide pratique est disponible en mairie ou auprès de RLV.

NB: toutes ces mesures ont également leurs déclinaisons le long des routes et chemins où les propriétaires riverains doivent élaguer ou abattre les arbres dangereux pour les circulations.

MATINÉE « NETTOYONS LA NATURE », UN ACTE CITOYEN !

Samedi 2 octobre, une vingtaine de bénévoles se sont retrouvés afin de participer au Nettoyage de la nature dans notre commune. Armés de gants, de chasubles et de sacs poubelles, ils ont arpenté les rues et sentiers de notre village, et ont ramassé divers déchets laissés par quelques citoyens indélicats ou apportés par le vent.

Le bilan de cette collecte a été relativement faible comparé aux années précédentes, dû notamment à un passage régulier des employés municipaux dans les rues et chemins toute l'année, ainsi que nous l'espérons grâce à une diminution du nombre d'incivilités et une plus grande prise de conscience des habitants de la fragilité de notre environnement.

La Commission Environnement et Mobilité remercie tous les bénévoles qui ont participé à cette matinée, conclue par un casse-croûte convivial offert par la Municipalité.

DEUX MILLIONS D'EUROS POUR VOS PROJETS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE !

Fort du succès de sa première édition (63 projets citoyens retenus et financés), le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme renouvelle en 2022 l'opération Budget Ecologique Citoyen (BEC 2).

Vous êtes un habitant du département ou une association ?

Vous avez un projet en faveur de la transition écologique ?

Participez au BEC 2 et déposez votre projet entre le 2 mai et le 30 juin.

Les meilleurs projets seront sélectionnés en septembre par une commission citoyenne, puis soumis au vote des Puydômois et Puydômoises. L'annonce des lauréats aura lieu en novembre. Si votre projet est sélectionné, le département accordera 100% de l'enveloppe investissement (dans la limite du plafond par projet). Vous pourrez alors mettre en œuvre votre projet en 2023.

Toutes les infos sur : https://budgetecocitoyen.puy-de-dome.fr/

MOBILITÉ – TRANSPORT BUS

UN BUS RELIE RIOM À LA Z.I. DE LADOUX

Une ligne de bus assure une desserte quotidienne du lundi au vendredi, y compris pendant les vacances scolaires (deux départs le matin et trois retours le soir) entre la gare de Riom et la zone d'activités de Ladoux, résultat d'une collaboration entre le SMTC* et la Région Auvergne Rhône-Alpes. Elle passe par le centre commercial Riom sud, Ménétrol, Châteaugay et Cébazat.

* Syndicat Mixte des Transports Clermontois.

Ticket unité et cartes d'abonnement : RLV Mobilités – 04 73 38 08 09 – Gare SNCF de Riom ou application MyBus (https://maps.mybus.io/riom/)

Départs de la Gare SNCF de Riom : 7h35 – 8h30
Retours de Ladoux Porte de Troyes : 16h27 – 17h17 – 18h05

N'hésitez pas : profitez de ce service pour vous déplacer autrement et faire un geste pour la planète.

TENNIS CLUB DE ST BONNET
REPRISE DES ANIMATIONS ET COMPETITIONS

La situation sanitaire s'améliorant de jour en jour, les animations et compétitions de tennis ont pu reprendre cette année.

Plusieurs événements se sont déroulés en ce début d'année, avec une sortie Foot en salle, avec pour les jeunes, les interclubs Galaxie par équipe de niveau Orange ou notre équipe composée de Léo, Clément, Enzo, Baptiste, Théo et Antoine, a fini avec 3 victoires et une défaite, avec les interclubs Galaxie de niveau Vert, plus difficile avec Aloys et Théo, et avec le championnat 15/18 ans filles ou Chloé et Nina ont pris contact avec la compétition de tennis.

A ces compétitions jeunes s'ajoutent le plateau Rouge (12/03), le plateau Orange (26/03) et le TMC Vert (21/05) organisé par le club.

Par la suite, le mois de mai va voir reprendre le championnat interclubs de printemps, annulé depuis 2 ans, et qui devrait permettre aux 3 équipes du club de bien se comporter au vu des envies de chacun.

La saison se poursuivra ensuite par le tournoi open et homologué FFT du club, du lundi 30 mai au dimanche 19 juin 2022, tournoi ouvert aux licenciés de 4ème série (NC à 30/1), ainsi qu'au 3ème série (classés 30 et 15/5). Ce tournoi se déroule sous forme de poule de trois joueurs pour la 4ième série (deux matchs minimum).

Et pour terminer la saison, le tournoi interne 2022 se déroulera pendant le mois de juillet, avec animation et repas de clôture de la saison le jour des finales, ainsi que l'animation «Tennis Pour Tous», fête de l'école de tennis du club (date à fixer). Ce rassemblement permettra, autour de jeux et de petits matchs, de récompenser et de remercier petits et grands pour leur participation et disponibilité tout au long de cette année tennistique.

Nota : A partir du 1er juin 2022, la carte ETE 2022 sera disponible, carte qui permet à des non licenciés au tennis, de découvrir notre sport et d'avoir accès aux courts, pendant 3 mois. Tarifs sur le site du club.

Pour toutes informations,
Site Internet : http://club.fft.fr/tc-saintbonnet/
Page Facebook : TC Saint Bonnet

Sortie Foot-salle pour les tennismans

Equipe Galaxie Orange

Equipe Galaxie Vert

VIE SPORTIVE

CSSB

Du nouveau au CCSB :

Le CSSB Foot connait une saison de transition avec ses nouveaux entraîneurs Jean SANTOS pour l'équipe Fanion et Adrien NIGON pour l'équipe Réserve. Fort d'un groupe très jeune, les 2 équipes sont en milieu de tableau et devraient assurer leur maintien en championnat D2 et D4.

Le traditionnel tournoi catégories jeunes se se déroulera le dimanche 1er mai en collaboration avec Cellule, Beauregard et Combronde le même jour. L'anniversaire du Club sera organisé le week-end du 18 et 19 juin avec un tournoi de foot à 6 et un tournoi de pétanque.

A défaut de l'habituel loto, une tombola sera organisée avec tirage au sort lors du week-end du 18 et 19 juin.

Les dirigeants tiennent de nouveau à remercier leurs fidèles supporters et donateurs ainsi que ses nombreux sponsors.

Pour ceux qui voudraient rejoindre l'équipe dirigeante ou devenir éducateur pour les jeunes, n'hésitez pas à contacter le président Fred Bourroux au 0670325373 qui profite de cette tribune pour remercier chaleureusement ses dirigeants, ses entraîneurs, ses arbitres et l'ensemble de ses joueurs et joueuses car malgré le Covid, la solidarité, la cohésion et la bonne humeur restent intactes.

GROUPEMENT SCB

Le groupement SCB Foot se porte toujours bien. Nous accueillons cette année 200 enfants encadrés par une vingtaine d'éducateurs.

Nous privilégions avant tout le respect de l'autre et le plaisir de jouer avec les copains. Nos plus petits sont heureux de se retrouver et sont très appliqués dans leur apprentissage.

Nos plus grands continuent d'avoir de bons résultats et le groupement est de plus en plus reconnu au niveau départemental. Nos U13 jouent au plus niveau départemental et et s'y maintiennent depuis maintenant 5 ans. Nos U18 sont au 2ème niveau départemental. Nos U15 quant à eux sont en division 3 et ont certainement le niveau pour jouer plus haut.

Nous vous donnons rendez-vous le 1er mai pour notre traditionnel tournoi organisé sur trois sites différents. Nos petits se retrouveront à Beauregard, les U13 à Combronde et nos U11 seront au stade de Saint-Bonnet. Nous vous attendons nombreux pour les encourager.

Si le groupement se porte bien nous avons besoin d'étoffer nos équipes de dirigeants et d'éducateurs. Si vous souhaitez donner la main n'hésitez pas à nous contacter :

Jean Louis ESCHALIER Président
06 07 33 23 75
Patrick LAPARAT Vice Président
06 68 48 55 19
David THURET Vice Président
06 86 71 09 76

OSB

Depuis six ans, à l'initiative de Yoan CHAMPION et Noël NOËL, une équipe de «rugby touché» ou de loisir existe à Saint-Bonnet.

Depuis la pandémie, le groupe est en manque d'effectif et s'essouffle quelque peu. Nous lançons donc une campagne de recrutement.

Si tu as 15 ans ou plus, sans limite d'âge, féminine ou masculin, et que tu veux rejoindre une équipe pour t'amuser sur le pré, bienvenue parmi nous !
Le «rugby touché» se joue à 5 sur un demi terrain, en mixte. Il n'y a pas de plaquages, pas de mêlées, mais le jeu de ballon et de tactique est toujours présent ! Tous le monde est susceptible d'aller marquer un essai, du plus jeune au plus vieux, du plus rapide au moins rapide. La bonne ambiance règne sur le terrain avec un esprit d'équipe et de partage de connaissance.

Tu peux te joindre à nous, même si tu n'as jamais touché au ballon ovale, nous serons ravis de t'initier.

La bonne ambiance sur le terrain se poursuit également à la 3ème mi-temps où nous partageons un moment tous ensemble autour d'une petite collation.

Cette année, nous avons monté une équipe compétition pour assurer quelques tournois de la ligue AURA et organisons le nôtre le samedi 23 Avril 2022 au stade Paul Bosse.

Les entraînements ont lieu le jeudi de 18h30 à 21h au stade.

Pour toutes informations, contactez : Cassandra : 06.59.08.04.35 / Noël : 06.71.01.92.61

OVALIMAGNE

Cette saison 2021-2022 est une renaissance pour notre école et le monde du rugby au vu des évèments précédents et du contexte sanitaire difficile dans lequel nous étions.

En effet notre sport nous a manqué à tous que ce soit les joueurs, les entraîneurs, les bénévoles, les éducateurs, les spectateurs et les parents.

Au-delà du sport, c'est cet esprit familial et convivial que nous partageons tous lors des entrainements, tournois ou encore des différentes manifestations que nous organisons qui nous a le plus manqué.

Cette joie de rejouer se retranscrit par des résultats très satisfaisants, que ce soit pour l'école de rugby ou encore les juniors limagne. Ceux-ci se sont illustrés par leurs bonnes performances en phase de brassage ce qui les amène à évoluer en Régionale 1. Certains Juniors ont même la chance de jouer avec les séniors de l'OSB.

Aussi, nous avons le plaisir d'organiser cette année le premier tournoi d'Ovalimagne :

le challenge des Zèbres le 18 juin 2022

Nous sommes également toujours en quête de bénévoles pour renforcer nos équipes, n'hésitez pas à venir à notre rencontre.

Venez nous rejoindre sur nos réseaux sociaux :

Ovalimagne EDR

Ovalimagne

Pour les jeunes joueurs :

4 ans et demi à 19 ans

Lieux :

Stade d'Ennezat

Stade de Saint Bonnet près Riom

Contacts :

→ Céline Lacote
06 74 53 93 34

→ Nicolas Tavernese
06 83 52 86 97

VIE CULTURELLE

SPECTACLE HANDIDANSE

C'est avec le plus grand plaisir que la commission culturelle a pu organiser le spectacle de danse «Ce qui nous lie» avec l'Atelier M Danse le vendredi 10 décembre. Le spectacle handidanse de l'Atelier M Danse réunit tous les handidanseurs du Puy-de-Dôme, sous la direction artistique de Marlène Chitan-Rougeyron, professeure handidanse.

Ce fut une soirée magique et riche en émotions. La joie dans les regards des danseurs et l'enchantement des spectateurs démontré par de nombreux applaudissements.

Un moment de grâce et de bonheur avant les fêtes de fin d'année!

VISITE MUSÉE DE LA CHAUSSURE

Au petit matin du 25 septembre un bus complet est parti de Saint-Bonnet pour se rendre dans la Drôme. C'est sous un soleil des plus agréables que les participants à ce voyage ont pu visiter le Palais Idéal du Facteur Cheval à Hauterives. Un déjeuner régional, composé de caillette rôtie avec sa salade, de ravioles du Dauphiné au Saint-Marcellin ou au Bleu de Sassenage et de pogne de Romans avec sa glace à la vanille, a délecté les papilles de nos Brayauds. Après ce délicieux repas, il fallait se dépenser et nous avons commencé la visite guidée du Musée International de la Chaussure à Romans-sur-Isère.

Le retour fut animé par Jean-Michel MADUBOT qui nous a fait chanter et rire avec ses histoires drôles. Avant la tombée de la nuit, nous nous sommes arrêtés pour un casse-croûte offert par la commission culturelle qui s'était approvisionnée auprès des commerçants de Saint-Bonnet.

Un merci particulier à Claudine, Agnès et Nadège pour leur aide et participation à toute l'intendance et la gestion de cette journée.

SPECTACLE DES AUTOMNALES

Un petit groupe a pu assister à un spectacle des Automnales «ElGed(j)i & Molo (kheya) de la Cie Tenseï au théâtre de Châtel-Guyon le jeudi 10 février. Un magnifique hommage du chrorégraphe Rafaël Smadja à son grand-père Ruben et sa grand-mère Mary, partis du Caïre en 1927 pour la France.

PROGRAMMATION CULTURELLE 2022

2/04 : Spectacle Hip Hop avec la compagnie Nomades,
20h, salle des fêtes de Saint-Bonnet

7/04 : Spectacle Handidanse avec l'Atelier M Danse,
14h, salle des fêtes de Saint-Bonnet

15/04 : Théâtre «Les heures terribles et noires du Royaume de Castille et l'affigeant secret des enfants perdus» par la Cie du Radis couronné, troupe créée par David Levadoux et composée d'artistes ayant collaboré avec le Théâtre du Soleil.
20h30, salle Dumoulin à Riom.

21/06 : Fête de la Musique

27/08 : Concert «Les Bombes Humaines», tribute à Téléphone
au stade Paul BOSSE de Saint-Bonnet

25/09 : Voyage annuel de la commission culturelle

15/10 : Théâtre par la troupe «Le petit théâtre qui fait du bien»
à la salle des fêtes de Saint-Bonnet

INTERGÉNÉRATIONNEL ET SOLIDARITÉ

LE CCAS, ESSENTIEL A SAINT-BONNET !

NOS ACTIONS EN 2021

Janvier : Repas des ainés avec une version à emporter accompagné d'une rose et distribution de colis pour les personnes de plus de 80 ans non présentes au repas.

06-07 Février : Week-end de la solidarité avec 2 collectes, des vêtements pour l'association « Les mains ouvertes »et des denrées alimentaires pour « Les restos du cœur ».

19 Mai : Collecte de don de sang à la salle des fêtes.

Fin Juillet : Reprise des activités Gym Seniors.

Septembre : - Thé dansant à la salle des fêtes.
- Reprise des rencontres « Les matins Bambins » et des après-midis jeux de société pour seniors.

Octobre : Changement d'intervenant pour les cours de Gym Seniors.

14 Décembre : Spectacle de Noël offert aux enfants « La folle vadrouille de Noël » avec goûter à emporter offert par le comité des fêtes.

LES ACTIONS PRÉVUES EN 2022

10 & 11 mars : Collecte solidaire pour les réfugiés Ukrainiens.

26 Mars : Journée de la solidarité collecte alimentaire & vêtements.

16 Avril : Repas des ainés et distribution de colis pour les personnes de plus de 80 ans non présentes au repas.

Mai : Animations des gestes de premiers secours par la Croix Rouge.

23 juin : Collecte de don de sang à la salle des fêtes.

Mi-Décembre : Spectacle de Noël pour les enfants.

Et toujours tout au long de l'année les cours de Gym seniors, les rencontres matins Bambins et les après-midis jeux de société.

LES MISSIONS DES CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

Il met en lien les personnes avec les prestations sociales locales qui peuvent leur être utiles. Il participe à l'instruction des demandes.

Il participe aussi à l'étude des dossiers pour l'attribution de logements sociaux. Il intervient également dans l'aide sociale facultative : secours d'urgence, colis alimentaires, aides particulières ...

Le CCAS supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune, comme par exemple pour notre village :

- Téléassistance séniors
- Secours d'urgence (alimentaires ou allégement de dettes)
- Activités gym douce séniors
- Matériel pour les rencontres intergénérationnelles » Les matins Bambins »
- Banquet des ainés et distribution de colis pour les personnes de plus de 80 ans qui ne peuvent être présentes au banquet
- Organisation de collectes de sang
- Spectacle de Noël offert aux enfants de la commune
- Organisation de diverses actions de solidarité

CCAS
Centre communal d'action sociale
Saint-Bonnet-près-Riom

SPECTACLE DE NOËL POUR LES ENFANTS

Mercredi 15 Décembre 2021, dans le respect des gestes barrières, le CCAS a offert aux enfants du village un spectacle « La folle vadrouille de Noël » proposé par Mme Pascale Levadoux. Elèves des 2 écoles accompagnés de leurs parents et ceux présents au centre de loisirs ce jour-là étaient venus nombreux. Certains enfants ont aimé monter sur scène pour aider à la recherche du Père-Noël pendant ce spectacle participatif, tous les enfants ont vécu un moment de magie de Noël.

Avant de rentrer à la maison, chaque enfant s'est vu remettre le CD des chansons du spectacle ainsi qu'un sachet goûter offert par le comité des fêtes. Les membres du CCAS félicitent particulièrement les enfants qui ont été très disciplinés pour nous aider au bon déroulement du spectacle, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur à cette période.

GYM DOUCE

Après plusieurs mois d'interruption due à la crise sanitaire, les cours de Gym Douce organisés par le CCAS ont repris début octobre 2021. Nous invitons celles et ceux qui veulent nous rejoindre à venir découvrir les séances qui ont lieu tous les mardis :

De 15 à 16 heures pour les personnes entre 60 et 80 ans et même plus. Cours de gym de maintien en position assise, adapté aux possibilités des personnes.

De 16 à 17 heures pour les personnes de plus de 55 ans ayant une condition physique adaptée à un contenu plus dynamique.

Les séances ont lieu salle du Conseil Municipal, à la mairie et sont assurées par M. Philippe LESEUR professeur diplômé.

Prix des séances :
- Premier groupe : gratuit, entièrement financé par le CCAS

- Deuxième groupe : 39 euros par trimestre, prise en charge de 6 Euros par le CCAS

- Personnes extérieures à Saint-Bonnet-près-Riom : 45 euros par trimestre.

PAROLE À NOS ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION DES P'TITS BOUTS

L'association des P'tits Bouts a pour but de regrouper les assistantes maternelles de la commune et d'offrir aux enfants confiés diverses activités d'éveil et pédagogique, de les préparer aussi à la vie collective, de les sociabiliser, de les préparer à l'entrée à l'école.

Toutes les assistantes maternelles qui veulent intégrer l'association sont les bienvenues, nous nous réunissons 1 jeudi sur 2 en décalage avec les matins bambins.

Pour tous renseignements veuillez contacter
Mme Sandra GAILLARD 07 70 67 15 20

LES POMPIERS À SAINT-BONNET

L'ensemble des Sapeurs-pompiers du Centre et les membres du bureau de l'Amicale vous remercient chaleureusement pour votre accueil lors de notre traditionnel passage des calendriers l'hiver dernier.

Notre Centre de première intervention est actuellement composé de 23 Sapeurs-pompiers, 8 femmes et 15 hommes. Nous avons été sollicités à 79 reprises sur l'année 2021 avec 66 missions de secours à personne, 4 accidents de la route, 3 incendies et 6 opérations diverses.

En dehors de ces interventions, notre personnel se forme et se recycle en participant à la manœuvre mensuelle qui se déroule en général le premier dimanche du mois. Nous profitons de cet espace pour remercier chacun d'entre eux pour leur engagement et leur réactivité.

Au cours de l'année 2021, le Lieutenant honoraire Philippe GARDARIN a mis un terme à sa carrière après plus de 30 ans de service. Le Caporal/Chef Benoit BORDES a muté au Centre de Première Intervention de Cébazat.

Nous avons enregistré les arrivées de Hugo BLANC, Joris LAGUET et Cédric MORIN (photo). En février dernier, ils ont tous les trois validé leur formation de secours d'urgence aux personnes.
Si vous souhaitez des informations sur cet engagement, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail saintbonnetpresriom@sdis63.fr ou par téléphone au 06.85.33.16.28.

Adjudant/Chef Nicolas GENILLER
Chef de Centre
Adjudant/Chef Yannick ROBILLON
Adjoint au Chef de Centre

PAROLE À NOS ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a été contraint, comme de nombreuses associations, a annuler certaines manifestations dont notre traditionnel loto du mois de décembre. Seul le concours des maisons décorées a pu être maintenu compte tenu du contexte sanitaire.

En ce début d'année nous avons pu reprendre nos activités avec l'organisation d une soirée karaoké et un vide-dressing . Nous sommes actuellement en pleine préparation de la traditionnelle soirée moules frites du mois de juin, après 2 ans d'annulation. Elle se déroulera le samedi 25 juin.

Cette année c'est l'amicale laïque qui viendra renforcer les équipes du comité de jumelage, des conscrits 2023 et du comité des fêtes.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre date, on compte sur vous pour venir nombreux déguster les moules de nos amis de Ports des Barques et partager un moment de convivialité.

« DESTINATION DENTELLE »

« De 7 à 77 ans » comme dit la chanson !

Les dentellières de Destination Dentelle, toujours « bons doigts et bon œil » partagent les savoirs de la dentelle et des arts du fil grâce au dévouement des membres les plus expérimentées.

Nous ouvrons avec grand plaisir les portes de l'association à celles et ceux qui voudraient découvrir une pratique autour du fil. D'ailleurs, le 09 avril prochain sera une journée consacrée à l'initiation et à la découverte de la dentelle, du tricot, du crochet....

L'association poursuit la préparation de son couvige pour les 30 ans du Club qui se déroulera en mai 2023 à Saint-Bonnet-près-Riom.

D'autres projets nous occuperont en cette fin de saison, comme une séance d'encadrement, une séance de découverte de la broderie à la machine (avec la médiathèque de Riom) et une participation à l'exposition de peinture de l'association Loisirs Famille Jeunesse de Saint-Bonnet.

Petit rappel de nos prochaines manifestations et/ou expositions pour cette année :

Le 09 avril sera une journée d'exposition mais surtout d'initiation où chacun et chacune pourra venir essayer l'une de nos activités autour du fil ;

Du 16 au 22 avril, nous participerons, modestement, à l'exposition de peinture qui se fera à la Salle Parmentier ;

Le 25 juin se tiendra notre Assemblée Générale, à laquelle vous pouvez assister, où seront évoqués le bilan de la saison ainsi que les projets à venir dont notre prochain Couvige (un couvige étant une réunion de dentellières) qui aura lieu en mai 2023 ;

Le 03 septembre, nous participerons au Forum des Associations (qui désormais se tiendra annuellement et permettra à tout un chacun de faire connaissance avec les associations de notre commune) ;

Le 26 novembre sera notre premier rendez-vous annuel fixé avec vous, lors d'une exposition à la salle du Conseil Municipal, en parallèle du Marché de Noël ;

Et pour finir le 03 décembre, notre deuxième rendez-vous annuel fixé pour le Téléthon.

Venez nous rencontrer lors de l'une de nos séances. Elles ont lieu tous les samedis des semaines impaires entre 14h et 17h30 au 1er étage du bâtiment de la mairie.

N'oubliez pas, que vous soyez débutant(e)s ou expert(e)s, adeptes de la Dentelle, du Tricot, du Crochet et autres passionné(e)s du travail autour du fil et de la laine, vous êtes les bienvenu(e)s à nos séances afin de partager et échanger dans un climat convivial et bienveillant.

Bon à savoir : Nous sommes en mesure de prêter du matériel pour débuter

Pour tout complément d'information :
Valérie DUPONT au 06.82.94.02.52
Laure DEFIOLLES au 06.81.63.63.15

LES BRAYAUDS

AGENDA EVENEMENTS BRAYAUDS 2022

AVRIL 2022

Mercredi 6 avril de 18h à 19h30
Atelier d'occitan auvergnat
au Gamounet
Animé par Etienne Rougier
Participation demandée : 5 euros par personne

Vendredi 8 avril à 18h
Assemblée Générale des Brayauds
au Gamounet

Samedi 9 et 10 avril
Bal du Printemps et stages de bourrées
au Gamounet

> STAGES DE BOURREE
(Samedi toute la journée + dimanche matin / 1 stage au choix)
Stage «fondamentaux et formes»
Les différents pas de base, les formes principales issues des collectages, le rapport danse-musique, la notion de carrure et de phrase musicale, de mesure, de temps et leurs liens à la structuration de la danse, la tenue du corps, le rapport à l'autre, quelques éléments de gestuelle et de style...
Stage «improvisation et exploration»
Communication dansée, déploiement du langage pour enrichir la relation à l'autre et individualiser sa propre expression, improvisation (savoir-faire et savoir-être), recherche sur l'ornementation, exploration des variables spatiales, temporelles et corporelles, découverte et analyse des sources...

> BAL DU PRINTEMPS (Samedi 9 avril)
Repas de pays (réservation obligatoire) : apéro, entrée, gigot, fromages, dessert et vin
Bal trad avec des groupes Brayauds

Infos et réservations : www.brayauds.fr / 04 73 63 36 75 / contact@brayauds.fr

Mercredi 13 avril de 19h à 20h30
Atelier d'occitan auvergnat
au Gamounet
Animé par Etienne Rougie
Participation demandée : 5 euros par personne

Jeudi 14 avril de 20h à 21h30
Atelier d'initiation aux danses de bal auvergnat au Gamounet
Animé par les Brayauds - Participation demandée : 5 euros par personne

MAI 2022

Mardi 3 mai de 18h30 à 20h
Atelier d'occitan auvergnat
au Gamounet
Animé par Etienne Rougier

Participation demandée : 5 euros par personne

Jeudi 5 mai de 20h à 21h30
Atelier d'initiation aux danses de bal auvergnat au Gamounet
Animé par les Brayauds
Participation demandée : 5 euros par personne

Mardi 10 mai de 18h30 à 20h
Atelier d'occitan auvergnat
au Gamounet
Animé par Etienne Rougier
Participation demandée : 5 euros par personne

Vendredi 13 mai de 18h à 20h
Atelier d'initiation aux danses de bal auvergnat à la Maison de l'Oradou
Animé par les Brayauds - Gratuit, sur inscription auprès des Brayauds
(04 73 63 36 75 - contact@brayauds.fr)

Samedi 14 mai
à la Maison de l'Oradou
Esperlueta - Nouveau festival organisé par Les Brayauds
Le nom de l'événement, qui est la traduction auvergnate d'« esperluette » (le signe que voici : &) est à l'image de ce projet, qui se veut axé sur le tissage de liens avec le monde associatif clermontois.

Au programme de cette journée et soirée : déambulation festive dans la ville, initiations aux danses de bal pour petits et grands, grand bal trad à la Maison de l'Oradou en soirée.
Infos et programme complet :
www.brayauds.fr

Jeudi 26 mai de 20h à 21h30
Atelier d'initiation aux danses de bal auvergnat au Gamounet
Animé par les Brayauds - Participation demandée : 5 euros par personne

JUIN 2022

Mercredi 8 juin de 18h à 19h30
Atelier d'occitan auvergnat
au Gamounet
Animé par Etienne Rougier
Participation demandée : 5 euros par personne

Jeudi 16 juin de 20h à 21h30
Atelier d'initiation aux danses de bal auvergnat au Gamounet
Animé par les Brayauds
Participation demandée : 5 euros par personne

Mardi 21 juin
Fête de la Musique à Saint-Bonnet-près-Riom
avec des musiciennes et musiciens Brayauds

Mercredi 22 juin de 18h à 19h30
Atelier d'occitan auvergnat
au Gamounet
Animé par Etienne Rougier
Participation demandée : 5 euros par personne

Samedi 25 juin au Gamounet
Bal des 3 Forros par Brésil Volcanique, collectif de musiques brésiliennes
informations : www.brayauds.fr

JUILLET 2022

Du samedi 9 au mercredi 13 juillet 2022
au Gamounet
Festival et Stages Les Volcaniques

5 journées de stages de musiques et danse / 5 soirées de repas de pays et de bal trad, comme autant de moments partagés qui nous sont chers !
Programmation et réservations :
www.brayauds.fr

Buvette et restauration par les jeunes, conscrits et agneaux avec la participation de l'orcheste de l'école JB CHAUTY.